

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00047

Numéro SIREN : 393 872 973

Nom ou dénomination : " SOMADIS "

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004376

31 mars 2018 – 12 mois

SAS SOMADIS

orcom

COMPTES ANNUELS

*SAS
SOMADIS*

Exercice clos le 31/03/2018

BP
orcom

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	95 843,48	93 884,34	1 959,14	3 821,05
Fonds commercial (1)	273 859,41		273 859,41	273 859,41
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 398 377,31	1 702 584,24	4 695 793,07	4 786 932,91
Constructions	12 467 620,59	6 351 501,70	6 116 118,89	6 188 485,68
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 909 160,21	3 015 532,63	893 627,58	710 351,11
Autres immobilisations corporelles	4 479 792,73	3 630 822,24	848 970,49	1 061 219,21
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	456 529,17		456 529,17	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	309 786,86		309 786,86	309 786,86
Créances rattachées aux participations	330 069,69		330 069,69	326 414,73
Autres titres immobilisés	913 744,50		913 744,50	908 060,07
Prêts	68 930,11		68 930,11	81 177,68
Autres immobilisations financières	171 415,49		171 415,49	165 729,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 875 129,55	14 794 325,15	15 080 804,40	14 815 837,87
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 318 126,27	196 792,28	6 121 333,99	5 947 047,56
Avances et acomptes versés sur commandes	270 592,36		270 592,36	196 105,52
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	67 399,08	16 878,91	50 520,17	45 065,10
Autres créances	2 796 960,17		2 796 960,17	2 422 860,48
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Disponibilités	1 041 662,75		1 041 662,75	719 368,65
Charges constatées d'avance (3)	267 531,31		267 531,31	289 822,81
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 262 271,94	213 671,19	11 048 600,75	10 120 270,12
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 137 401,49	15 007 996,34	26 129 405,15	24 936 107,99
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			570 415,29	573 321,57
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BP L   

31 mars 2018 – 12 mois

SAS SOMADIS

orcom

Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500 000,00	1 500 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 304,75	2 304,75
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150 000,00	150 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 340 860,62	3 785 490,91
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	795 369,90	955 369,71
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 788 535,27	6 393 165,37
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	81 566,00	81 566,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	81 566,00	81 566,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	1 223,06	1 078,18
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 507 397,29	10 065 313,05
Emprunts et dettes diverses (3)	328 831,06	385 747,28
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	244 162,34	181 472,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 396 584,22	4 933 937,35
Dettes fiscales et sociales	2 441 565,83	2 613 215,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	106 693,90	2 004,42
Autres dettes	231 827,66	228 315,39
Produits constatés d'avance (1)	1 018,52	50 293,35
TOTAL DETTES	19 259 303,88	18 461 376,62
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 129 405,15	24 936 107,99
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 956 426,61	5 649 213,59
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 058 714,93	12 630 691,01
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 674 714,08	1 692 096,13
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

BP L a

BP BP od

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	59 058 522,71		59 058 522,71	58 611 473,88
Production vendue (biens)	514,35		514,35	388,04
Production vendue (services)	1 386 537,06		1 386 537,06	1 437 011,44
Chiffre d'affaires net	60 445 574,12		60 445 574,12	60 048 873,36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			52 853,15	43 638,45
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			345 904,18	324 915,69
Autres produits			49 216,85	41 666,21
Total produits d'exploitation (I)			60 893 548,30	60 459 093,71
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			46 415 451,77	46 375 798,81
Variations de stock			-172 170,13	-728 879,95
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-134 592,81	127 611,47
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 504 871,56	4 455 782,22
Impôts, taxes et versements assimilés			956 627,38	971 820,74
Salaires et traitements			5 176 296,99	5 158 601,79
Charges sociales			1 551 641,32	1 546 627,02
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 093 544,36	1 074 087,58
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			210 169,12	198 908,58
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			859,17	4 115,83
Total charges d'exploitation (II)			59 602 698,73	59 184 474,09
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 290 849,57	1 274 619,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			141,99	248,71
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			6 261,00	3 698,52
Autres intérêts et produits assimilés (3)			41 930,74	25 483,27
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			48 333,73	29 430,50
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			201 099,78	233 974,15
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			201 099,78	233 974,15
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-152 766,05	-204 543,65
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 138 083,52	1 070 075,97







Compte de résultat - suite

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 236,09	33 334,28
Sur opérations en capital	83 000,00	350 620,20
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		129 391,77
Total produits exceptionnels (VII)	91 236,09	513 346,25
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 970,67	135 883,40
Sur opérations en capital	173 681,04	82 461,11
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	180 651,71	218 344,51
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-89 415,62	295 001,74
Participation des salariés aux résultats (IX)	67 917,00	125 008,00
Impôts sur les bénéfices (X)	185 381,00	284 700,00
Total des produits (I+III+V+VII)	61 033 118,12	61 001 870,46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	60 237 748,22	60 046 500,75
BENEFICE OU PERTE	795 369,90	955 369,71
(n) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	28 035,36	28 035,36
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		









5

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Terrains et aménagements : 50 ans

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

BP
L
OD
7

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

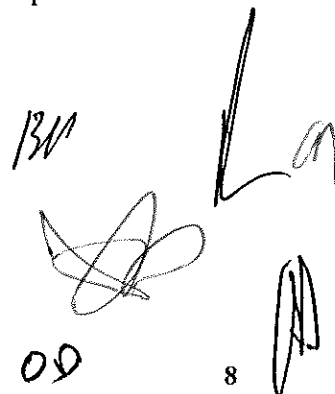
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 278 039 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

13/11
00
8



Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/03/2018
Activités de voyages	600 017
Prestations de services	152 468
Ventes de marchandises	59 125 167
Produits des activités annexes	567 922
TOTAL	60 445 574

Rémunération du commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 16 500 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS SOMADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HD HOLDING.

Bx
La
op
9
11

Effectif

Effectif moyen du personnel : 194 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	150	
Ouvriers		
Total	194	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HD HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 532501517

Au capital de : 5 825 090 Euros

Adresse du siège social :

AVENUE DE PARIS

28400 MARGON

Engagements donnés

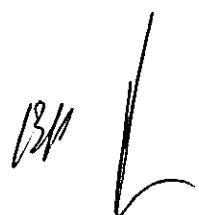
BP L
OD 10

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Modis Caution solidaire au profit du crédit bailleur	715 000
Grillon du Perche caution solidaire au profit du Crédit Agricole	4 839
Sobelli caution solidaire au profit du Crédit Agricole	112 000
Sobelli caution solidaire au profit de la BPVF	672 000
Hd Développement caution solidaire au profit de la banque EDEL	1 262 833
AIMÉ Distribution caution solidaire au profit de la banque EDEL	307 506
AIMÉ Distribution caution solidaire au profit de la banque EDEL	2 735 671
Immobilier des Iles caution solidaire au profit du Crédit Coopératif	248 855
AIMÉ Distribution caution solidaire au profit du Crédit Coopératif	148 619
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la Caisse d'Epagne	3 440 000
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la Caisse d'Epagne	1 520 000
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la Caisse d'Epagne	3 040 000
AIMÉ Distribution caution solidaire au profit de la banque EDEL	945 612
MONTGERON/MODIS caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	737 500
AIMÉ Distribution caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	428 750
Immobilier des Iles caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	175 000
JONZADIS caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	232 500
JONZIDIS caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	75 000
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la banque EDEL	2 590 449
JONZADIS caution solidaire au profit de la banque EDEL	4 662 710
JONZADIS caution solidaire au profit de Crédit Coopératif	4 717 000
Avals et cautions	28 771 844
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	60 140
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement sur l'ensemble immobilier et hypothèque conventionnelle au profit du Crédit Agricole	6 000 000
Nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur l'ensemble immobilier au profit de la Société Générale	6 200 000
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole (extension magasin)	400 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF	1 475 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF	400 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque EDEL	200 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque EDEL	190 000
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole (parapharmacie)	170 000
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole	425 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF	650 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF	550 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF (terrain drive)	275 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BECM	1 225 000
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO (extension magasin)	425 000
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO (Terrain drive)	275 000
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO	203 000
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO (Financement Drive)	650 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Société Générale	1 300 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque Populaire	2 000 000
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Mutuel	300 000

	Montant en Euros
Autres engagements donnés	23 313 000
Total	52 144 984
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr Dumas à hauteur de 10% au profit de la Société Générale	620 000
Caution personnelle de Mr Dumas à hauteur de 40 000 € au profit du Crédit Agricole	40 000
Caution personnelle de Mr Dumas à hauteur de 80 000 € au profit de la BPVF	80 000
Caution solidaire de Mr Dumas à hauteur de 295 000 € au profit de la BPVF	295 000
Caution de Mr Dumas au profit de la BECM	200 000
Avals et cautions	1 235 000
Autres engagements reçus	
Total	1 235 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	







09 12

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				136 434	136 434
Cumul exercices antérieurs				51 924	51 924
Dotations de l'exercice				27 287	27 287
Amortissements				79 210	79 210
Cumul exercices antérieurs				53 365	53 365
Exercice				28 035	28 035
Redevances payées				81 401	81 401
A un an au plus				28 035	28 035
A plus d'un an et cinq ans au plus				30 741	30 741
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				58 776	58 776
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 364	1 364
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 364	1 364
Montant pris en charge dans l'exercice				28 035	28 035

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 222 664 Euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

BP L
OD
13

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	273 859,41			273 859,41
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 350,36	3 307,96	814,84	95 843,48
Immobilisations incorporelles	367 209,77	3 307,96	814,84	369 702,89
– Terrains	6 313 289,20	85 088,11		6 398 377,31
– Constructions sur sol propre	11 938 038,75	419 676,60		12 357 715,35
– Constructions sur sol d'autrui	2 983,50			2 983,50
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	106 921,74			106 921,74
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 735 194,13	362 494,75	188 528,67	3 909 160,21
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 607 600,57	15 264,42	1 841,30	3 621 023,69
– Matériel de transport	384 569,01	85 242,65	138 900,00	330 911,66
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	524 047,26	6 810,12	3 000,00	527 857,38
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		456 529,17		456 529,17
Immobilisations corporelles	26 612 644,16	1 431 105,82	332 269,97	27 711 480,01
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	636 201,59	3 654,96		639 856,55
– Autres titres immobilisés	908 060,07	5 684,43		913 744,50
– Prêts et autres immobilisations financières	246 906,84	5 686,33	12 247,57	240 345,60
Immobilisations financières	1 791 168,50	15 025,72	12 247,57	1 793 946,65
ACTIF IMMOBILISE	28 771 022,43	1 449 439,50	345 332,38	29 875 129,55

BP L a

B OD

14

Tableau des amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
-- Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	89 529,31	5 169,87	814,84	93 884,34
Immobilisations incorporelles	89 529,31	5 169,87	814,84	93 884,34
– Terrains	1 526 356,29	176 227,95		1 702 584,24
– Constructions sur sol propre	4 676 010,35	456 049,90		5 132 060,25
– Constructions sur sol d'autrui	2 983,50			2 983,50
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 180 464,46	35 993,49		1 216 457,95
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 024 843,02	177 619,92	186 930,31	3 015 532,63
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 000 845,44	160 983,49	1 841,30	3 159 987,63
– Matériel de transport	189 084,98	59 199,38	61 817,32	186 467,04
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	265 067,21	22 300,36	3 000,00	284 367,57
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 865 655,25	1 088 374,49	253 588,93	14 700 440,81
ACTIF IMMOBILISE	13 955 184,56	1 093 544,36	254 403,77	14 794 325,15

Tableau des dépréciations des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	198 908,58	196 792,00	198 908,30	196 792,28
Créances et Valeurs mobilières	8 141,96	13 377,12	4 640,17	16 878,91
Total	207 050,54	210 169,12	203 548,47	213 671,19
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		210 169,12	203 548,47	
Financières				
Exceptionnelles				

Tableau des provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				







17

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	81 566,00				81 566,00
Total	81 566,00				81 566,00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					









18

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	330 069,69	330 069,69	
Prêts	68 930,11	68 930,11	
Autres	171 415,49	171 415,49	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	67 399,08	67 399,08	
Autres	2 796 960,17	2 796 960,17	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	267 531,31	267 531,31	
Total	3 702 305,85	3 702 305,85	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	12 247,57		

12/11

LO

OB

19

11

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 223,06	1 223,06		
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 674 714,08	2 674 714,08		
– à plus de 1 an à l'origine	7 832 683,21	3 057 814,94	3 472 471,96	1 302 396,31
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	215 114,47	33 556,13	181 558,34	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 396 584,22	5 396 584,22		
Dettes fiscales et sociales	2 441 565,83	2 441 565,83		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	106 693,90	106 693,90		
Autres dettes (**)	345 544,25	345 544,25		
Produits constatés d'avance	1 018,52	1 018,52		
Total	19 015 141,54	14 058 714,93	3 654 030,30	1 302 396,31
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 855 209,75			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 394 033,12			
(**) Dont envers les associés	113 716,59			








Charges à payer

	Montant
Fourn Factures Non Parven	443 914,38
Fourn.Debours Billeterie	3 633,12
Fourn.Debours Tourisme	19 614,79
Finp To En Production	4 931,12
Interets Courus S/Part	1 223,06
Interets Courus S Emprunt	5 835,19
Associés Interets Courus	1 800,42
Dettes Prov P Cong A Payer	514 760,89
Interess salaries a payer	171 126,00
Dettes Forfait Social	47 808,00
Personnel Charges A Payer	80 000,00
Charg Soc S/Cong A Payer	227 402,06
Charges sociales – charges a payer	25 000,00
Etat Charges A Payer	448 184,26
Format Profes A Payer	11 277,78
Taxe Apprentis A Payer	7 521,45
Part Effort Cons A Payer	27 287,16
Autres Clients Creditteurs – Tel	187 830,59
Total	2 229 150,27

VB
L
OD
21
JA

Produits à recevoir

	Montant
Int Cour S Creanc Rattac	34 387,50
Int Cour S Creanc Sofilec	248,59
Int Cour S Creanc Mainedis	225,86
Avoirs a recevoir	1 572 675,03
R R R Drive	94,83
Deb Divers Mandat Tel	28 565,47
Total	1 636 197,28

13/11
L
22
A

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avan	267 531,31		
Total	267 531,31		

BN L 9
B 00
H

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatees D Ava	1 018,52		
Total	1 018,52		

13/11
L
OD
B
24
fsl

Charges et produits exceptionnels

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 236,09	33 334,28
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83 000,00	350 620,20
Reprises sur provisions et transferts de charge		129 391,77
Total des produits exceptionnels	91 236,09	513 346,25
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 970,67	135 883,40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	173 681,04	82 461,11
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	180 651,71	218 344,51
Résultat exceptionnel	-89 415,62	295 001,74










Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
... Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL GRILLON DU PERCHE 28400 MARGON	37 200,00	28 015,00	99,75	364,00
SCI HD DEVELOPPEMENT 28400 MARGON	1 000,00	-125 536,00	99,80	-73 392,00
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

1341

26

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES
DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : SOMADIS

Siège social : Avenue de Paris 28400 MARGON

Numéro SIREN : RCS CHARTRES 393 872 973

Représentée :

Par son représentant légal (qualité et identité), Monsieur Hervé DUMAS, Président

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

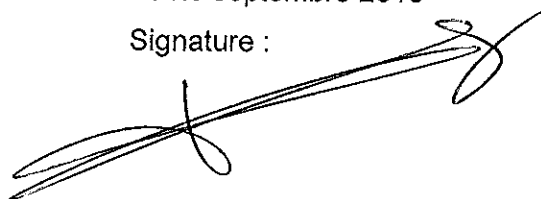
Déclare donner mandat à

ORCOM CENTRE
2 Avenue de Paris
45056 ORLÉANS CÉDEX 1
N° SIREN 403 314 438

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Le 20 septembre 2018

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the 'Signature :' label.

SOMADIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Avenue de Paris, 28400 MARGON
393 872 973 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 795 369,90 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	795 369,90 euros
à titre de dividendes	600 000,00 euros
Soit 150,00 euros par action	

Le solde	195 369,90 euros

à porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 536 230,52 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 599 700,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 300,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2015 : 400 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 800,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2016 : 790 000,00 euros, soit 197,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 395,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 789 605,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2017 : 400 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 800,00 euros

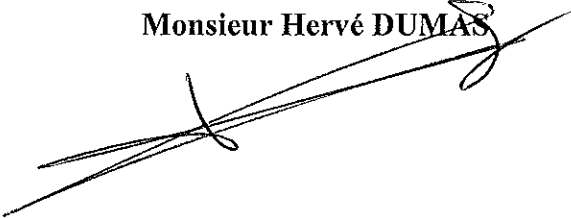
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 septembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Hervé DUMAS





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOMADIS

S.A.S. au capital de 1 500 000 €

Avenue de Paris

28400 – MARGON

R.C.S. CHARTRES 393 872 973

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

S.A.S. SOMADIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOMADIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOMADIS à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaire(s)aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} avril 2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. SOMADIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

S.A.S. SOMADIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

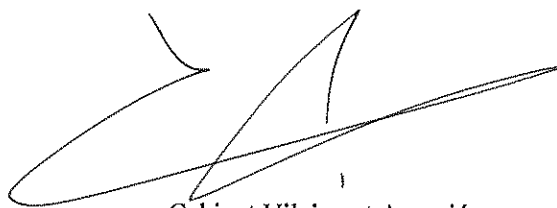
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 05 septembre 2018



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
6 avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain
Représenté par Christian PALVADEAU

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes